



REGION ACADEMIQUE

MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LYCEE POLYVALENT DU FRANCOIS

Route de la Jetée – 97240 LE FRANCOIS

☎ : 05.96.54.32.26 - 📠 : 05.96.54.59.32- 📧 : ce.9720771f@ac-martinique.fr

Site Internet : <http://site.ac-martinique.fr/lpolajetee/>

CALENDRIER D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION RENTREE 2019

Ouverture des bureaux de 8 h à 12 h 00

CLASSES	DATES
Terminales générales et S.T.M.G	Mardi 25 juin 2019
2 ^{ème} année CAP Terminales BAC Professionnel 2 ^{ème} année BTS EB/EEC	Jeudi 27 juin 2019
1 ^{ères} Générales et 1 ^{ères} S.T.M.G.	Vendredi 28 juin 2019
1 ^{ères} BAC Professionnel	Mardi 02 juillet 2019
Seconde BAC Professionnel 1 ^{ère} année CAP 3 ^{ème} Prépa-Métiers	Mercredi 03 juillet 2019
Seconde Générale et Technologique <u>Uniquement pour (Lettres A à I)</u>	Jeudi 04 juillet 2019
Seconde Générale et Technologique <u>Uniquement pour (Lettres J à R)</u>	Vendredi 05 juillet 2019
Seconde Générale et Technologique <u>Uniquement pour (Lettres S à Z)</u>	Lundi 08 juillet 2019
Affectations tardives ou dérogatoires	Mardi 09 juillet 2019
1 ^{ème} année BTS EB/EEC	Jeudi 11 juillet 2019

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

Présence de l'élève et du représentant légal obligatoire.

**TOUT ELEVE QUI NE CONFIRME PAS SON INSCRIPTION OU SA REINSCRIPTION
AU LYCEE SERA CONSIDERE COMME DEMISSIONNAIRE.**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

INSCRIPTIONS (NOUVEAUX ELEVES)

- ⇒ L'avis d'affectation remis par l'Etablissement d'origine
- ⇒ La fiche « SIECLE » actualisée remise par l'Etablissement d'origine
- ⇒ 1 exéat informatisé remis par l'Etablissement d'origine
- ⇒ 6 photos d'identité récentes. (Tenue et coiffure correctes exigées). *Ecrire au verso : nom, prénom et classe*
- ⇒ 1 attestation d'assurance ;
- ⇒ 1 adresse mail valide du parent responsable et de l'élève obligatoire
- ⇒ RIB du parent responsable qui perçoit la bourse
- ⇒ 6 € pour l'association « Maison des Lycéens » (**facultative**)
- ⇒ Inscription à l'UNSS - **facultative (à régler sur place)**

Pour les élèves de la voie professionnelle

- ⇒ copie de la page de vaccination du carnet de santé
- ⇒ Fiche santé à télécharger sur le site du Lycée et à compléter

REINSCRIPTIONS

- ⇒ **Quitus** remis par le Service Intendance, pour les élèves qui ne sont pas en règle ½ Pension et / ou au CDI
- ⇒ 4 photos d'identité récentes. (Tenue et coiffure correctes exigées). *Ecrire au verso : nom, prénom et classe*
- ⇒ 1 attestation d'assurance ;
- ⇒ 1 adresse mail valide du parent responsable et de l'élève obligatoire
- ⇒ RIB du parent responsable qui perçoit la bourse
- ⇒ 6 € pour l'association « Maison des Lycéens » (**adhésion facultative**)
- ⇒ Inscription à l'UNSS facultative (**à régler sur place**)

Vérifier que votre enfant ait remis les livres au CDI et soit à jour à la ½ pension

**1ère
Étape**

**Accueil
Bât C – Salle C9**

Présentation et vérification des pièces du dossier. **Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**
Un ticket de passage vous sera remis.

**2ème
Étape**

Bureau Gestion Bât K

- Présenter son ticket de passage
- Régulariser les frais dus pour l'année écoulée 2018-2019 (CDI+1/2 P)
- Paiement de la carte d'accès au self : **10.00 € pour les nouveaux.**
- Paiement des frais de demi-pension du mois de septembre 2019 : **50.00 €** par chèque, en espèces, par carte-bleue ou en ligne sur le site internet de l'établissement.
- **Remise d'un RIB du responsable légal 1**
Le service de gestion vous remettra un **reçu** pour vos paiements.

**3ème
Étape**

**Bureau des inscriptions
Bât B Rez-de-chaussée**

- Présentation du reçu délivré par la Gestion.
- Dossier d'inscription à compléter et à signer.
- Remise de toutes les pièces nécessaires.

**4ème
Étape**

MDL - UNSS

- MDL : 6.00 €
- UNSS : à voir sur place

Infos internat

- Réservé **EXCLUSIVEMENT** aux **élèves des pôles Hand et Foot**
- Internat mixte à capacité limitée
- La demande d'inscription à l'internat devra être remise par les ligues. (Cachet obligatoire)
- Tarif année ** (sous réserve)
1450.00€ (petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner et chambre)

ELEVES NON BOURSIERS

(S'ADRESSER UNIQUEMENT AU SECRETARIAT APRES L'INSCRIPTION)

Remettre obligatoirement le RIB du parent responsable qui perçoit la bourse.

- Les élèves issus des classes de 3^{ème} et les élèves non boursiers de lycée qui n'ont pas pu faire leur demande de bourse en ligne peuvent **exceptionnellement** remplir un dossier « papier »

- Les élèves **(non boursiers) ayant perdu le bénéfice de leur bourse au cours des années précédentes**, (transfert ou vérification des ressources non faits) sont informés qu'ils doivent remplir une demande de « **Rétablissement de bourse** » pour la prochaine année scolaire.

- Les élèves **boursiers redoublants** doivent constituer un dossier de « **Vérifications des ressources de leurs parents** ».

- Date limite du dépôt des dossiers au Secrétariat du Proviseur : vendredi 05 juillet 2019. **Pour les retardataires, dans le courant du mois de Septembre 2019.**

INTERNAT

Les élèves des Pôles (Hand et Foot) admis à l'internat, devront récupérer leur demande d'admission auprès de leur ligue respective. Le dossier complété, daté, signé et **visé par leur ligue** sera remis le jour de l'inscription.

La présence d'un parent est obligatoire.

L'admission définitive (ou la non-admission) à l'internat sera communiquée par écrit aux intéressés.